

FORMATION « VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ »

SESSION 1 : LE 23 MARS ET 11 MAI 2017, À VAULX-EN-VELIN (69)

SESSION 2 : LES 8 ET 22 JUIN 2017, À BOURGOIN-JALLIEU (38)

CONTEXTE

Les événements de l'année 2015 ont bousculé les fondamentaux de la République et sont venus réinterroger le principe de laïcité. Il s'agit de sujets brûlants qui laissent s'infuser sur l'espace public crispations d'opinions, stigmatisations, amalgames mais également prises de paroles incitant à la modération, à la vigilance, à l'ouverture d'esprit et à un appel à la tolérance.

Une prise de conscience s'installe et annonce une volonté d'enrichir les débats sur ces notions fondamentales qui structurent les bases de la République. Les professionnels, élus et bénévoles, qui œuvrent ou non dans les territoires en politique de la ville, prennent conscience de l'utilité de s'outiller, d'acquérir connaissances et expertise pour pouvoir agir au mieux en direction des habitants/usagers/citoyens.

Dans le cadre du plan national de formation « Valeurs de la République et laïcité », piloté par le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) au plan national, et par la DRDJSCS (Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes) au niveau régional, le CR•DSU propose des cycles de qualification et d'échanges inter-acteurs et multi-sites.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Adopter un positionnement et une posture adaptés à votre situation professionnelle et au statut de votre structure employeuse
- Apporter des réponses aux situations rencontrées par les professionnels, fondées sur le droit en matière de laïcité et de non-discrimination et dans une logique de dialogue avec les usagers
- Initier des échanges entre professionnels à partir de cas pratiques et d'exemples de situations vécues, pour une meilleure prise en compte des dynamiques complexes intervenant autour de ces questions

PUBLIC

Ces 2 sessions de formation inter-acteurs s'adressent spécifiquement aux professionnels en contact avec les habitants/usagers/citoyens dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : animateurs socio-éducatifs, éducateurs sportifs, adultes relais, bailleurs, gestionnaires d'équipement, agents de développement, médiateurs sociaux, éducateurs de prévention, agents des collectivités locales etc.

DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL DE FORMATION





FORMATION « VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ »

SESSION 1 : LE 23 MARS ET 11 MAI 2017, À VAULX-EN-VELIN (69)

SESSION 2 : LES 8 ET 22 JUIN 2017, À BOURGOIN-JALLIEU (38)

PROGRAMME

Journée 1 : Appréhender le principe de laïcité et analyser des situations professionnelles

ENJEUX : Cette première journée permettra à chaque professionnel d'appréhender les notions générales de la laïcité et des valeurs de la République.

CONTENUS : Quelles représentations avons-nous de la laïcité ? Quels sont les points de repères historiques et juridiques ? Quelles définitions donnons-nous aux termes qui lui sont proches (égalité, liberté de conscience...) ? Quelles situations rencontrons-nous dans notre quotidien de professionnel ?

Une période de latence est préconisée entre les 2 journées pour assimiler les contenus et les confronter au terrain professionnel.

Journée 2 : Consolider sa posture professionnelle et approfondir le sujet

ENJEUX : Cette deuxième journée permettra à chaque professionnel de consolider ses connaissances et son expertise à partir de mises en situations vécues ou proposées.

CONTENUS : Comment analyser et traiter une situation mettant la laïcité au centre du débat ? Quels argumentaires élaborer pour l'instauration d'un dialogue « d'ouverture » et de compréhension ? Quelle posture professionnelle investir et affirmer : écoute, empathie, médiation, diplomatie... en fonction d'où on parle ? Quel est le cadre juridique spécifique à la laïcité dans les espaces publics ? Et celui applicable au secteur socio-éducatif (relation aux enfants et aux jeunes) ?



FORMATION « VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ »

INFORMATIONS PRATIQUES

Session 1 : 23 mars et 11 mai 2017 - Vaulx-en-Velin

HORAIRES : 9h30 – 12h30 et 14h00 – 17h00 - Repas libre

LIEU : Espace Frachon - 3 avenue Maurice Thorez - 69120 Vaulx-en-Velin

ACCÈS : Bus 53 ou C3, arrêt Lesire

FORMATEURS : Fabien Bressan, chargé de mission au CR•DSU et Marjorie Fromentin, chargée de mission au CR•DSU. Les formateurs sont habilités par la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes.

Inscription pour cette session avant le 20 mars en cliquant ICI

L'inscription est gratuite mais obligatoire.
Il est obligatoire de suivre les deux journées de formation.

Session 2 : 8 et 22 juin 2017 - Bourgoin-Jallieu

HORAIRES : 9h30 – 12h30 et 14h00 – 17h00 - Repas libre

LIEU : Comité régional olympique et sportif Rhône-Alpes - 16 place Jean-Jacques Rousseau - 38300 Bourgoin-Jallieu

ACCÈS : Attention, le CROS Rhône-Alpes n'est pas géolocalisé. Pour vous y rendre, cliquer ICI.

FORMATEURS : Marjorie Fromentin, chargée de mission au CR•DSU et Mélissa Jarrar, agent de développement au Comité régional olympique et sportif Rhône-Alpes. Les formateurs sont habilités par la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes.

Inscription pour cette session avant le 2 juin en cliquant ICI

L'inscription est gratuite mais obligatoire.
Il est obligatoire de suivre les deux journées de formation.

Nombre de participants par session : 16 personnes maximum

Le nombre de places étant limité, au cas où le nombre d'inscrits dépasserait le nombre de participants, nous procéderons à un choix en privilégiant la diversité des origines professionnelles des participants.

RENSEIGNEMENTS : Marjorie Fromentin, chargée de mission au CR•DSU : 04 78 77 01 11 – mfromentin@crdsu.org